

de Cremeaux, baron de Thizy, engagea sa terre et seigneurie de Thizy à Claude de Sevelinges, bourgeois de cette ville, à demoiselle Anne de Sirvinges, veuve de Charles de Sevelinges, m^d bourgeois de Lyon, et à cinq autres particuliers, dont les noms seraient ici sans intérêt.

Claude et Charles de Sevelinges étaient frères et enfants de ce vaillant royaliste que nous avons vu se signaler lors du siège de Thizy, en 1590. C'est ce qui résulte de plusieurs documents authentiques et notamment d'un acte de notoriété publique passé devant Papillon, notaire, le 25 avril 1633, où on atteste que défunt sieur Jean de Sevelinges, bourgeois de Thizy, avait laissé pour fils et héritiers : Pierre, Claude, Charles et René de Sevelinges (1).

Pierre, qui était l'aîné, eut en partage le fief de Les-trette et fut la tige des seigneurs de ce nom, éteints en la personne de demoiselle Marguerite de Sevelinges de Les-trette, mariée, le 1^{er} décembre 1673, à Jacques Penet, écuyer, lieutenant-général au bailliage de Dombes. Cette branche, dont nous ne rapporterons pas la filiation, a produit un chevaucheur de l'écurie du Roi, un gendarme de la garde, un gentilhomme de la chambre, et de braves officiers, dont un devint lieutenant de la compagnie du guet à Lyon, et assista, en 1664, à l'entrée solennelle dans cette ville de Son Eminence le cardinal Chigi, neveu de Sa Sainteté et son légat à *latere* en France.

(1) Un quatrième fils de Jean de Sevelinges était sans doute mort dès cette époque, c'était Théode ou Théodore de Sevelinges, aumônier de Monseigneur le prince de Condé et curé de Saint-Julien-de-Cray, cité dans un acte du 6 septembre 1632, et précédemment nommé au contrat de mariage de son frère René de Sevelinges avec demoiselle Marie Rosselin, en date du 26 janvier 1598.

Jean de Sevelinges avait aussi laissé des filles dont une, Pernette de Sevelinges, épousa M^e Jehan Tricaud, M^d de l'Arbresle (20 août 1604).